

# ASSEMBLÉE NATIONALE

### 11ème législature

## gouvernement

Question au Gouvernement n° 315

#### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Philippe Briand.

M. Philippe Briand. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre, mais elle aurait pu être aussi bien posée par M. Jean-Marc Ayrault dont je lisais ce matin les déclarations dans une dépêche de l'AFP.

«Le chef de file des députés socialistes, Jean-Marc Ayrault, a affirmé mardi que le comportement des communistes à l'égard du Gouvernement relevait de «l'ambiguïté», qualifiant de «choquant et inadmissible» leurs déclarations. «Les communistes ne peuvent pas continuer à jouer au chat et à la souris, il faut une clarification» a déclaré M. Ayrault en parlant d'une «ligne fluctuante et préoccupante».»

M. Pierre Lellouche. C'est grave!

M. Philippe Briand. Monsieur le Premier ministre, nous avons entendu tout à l'heure vos déclarations d'intention. La question est simple: comment allez-vous gérer les contradictions de votre majorité plurielle (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)...

M. Jean-Yves Le Déaut. Et vous ?

M. Philippe Briand. ... avec un Parti communiste dont trois membres sont aujourd'hui ministres du Gouvernement, un Mouvement des citoyens représenté dans ce gouvernement par votre ministre de l'intérieur, et des Verts qui se retrouvent eux aussi dans votre gouvernement avec Mme Dominique Voynet ? (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.) Tous ces mouvements manifestent chaque jour dans la rue contre votre politique économique, contre votre politique européenne, contre votre politique sociale!

Monsieur le Premier ministre, quelle est aujourd'hui votre majorité ? Quels sont vos objectifs ? Où entraînezvous la France ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Lionel Jospin, Premier ministre. Monsieur le député, je ne suis pas sûr qu'il soit d'usage dans cette assemblée d'interroger le Gouvernement - en tout cas, je ne me souviens pas que nous l'ayons souvent fait lorsque nous étions dans l'opposition - («Si !» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française) sur les contradictions politiques supposées exister dans une majorité.

Quoi qu'il en soit, si je réponds à votre question, c'est pour ne pas être en contradiction avec moi-même et tenir devant vous l'engagement que j'avais pris de m'exprimer sur l'incident qui s'est produit la semaine dernière. («Ah !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.) Car je ne suis pas sûr, mesdames, messieurs, que, malgré mon appel, vous ayez sincèrement aujourd'hui l'intention de me faire des reproches. Mais comme j'avais annoncé publiquement que je vous exprimerai des regrets, je vais le faire d'un mot. («Ah !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Lorsqu'on fait une erreur, dans la vie politique, si l'on a un peu de rigueur intellectuelle et le sens du respect du débat démocratique, on la reconnaît. C'est ce que je fais. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Mon erreur venait moins d'une analyse historique ou politique sur laquelle je ne reviens pas...

M. Pierre Lellouche. C'est un paquet!

M. le Premier ministre. ... que d'avoir créé dans l'esprit d'un certain nombre d'entre vous l'idée d'un amalgame entre hier et aujourd'hui. Je veux vous dire, particulièrement à ceux qui s'en sont sincèrement émus, que telle n'était pas mon intention et que je le regrette. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Huées sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Quant aux contradictions supposées à l'intérieur de la majorité, je puis vous assurer que celle-ci, sur les grands projets du Gouvernement pour la mise en oeuvre de sa politique, ne lui a jamais fait défaut, et je ne pense pas qu'il en ira différemment dans les grands projets qui sont devant nous, notamment la grande question, décisive, des trente-cinq heures. Le reste relève du commentaire politique libre. Réservez-les plutôt aux réunions de vos partis! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

#### Données clés

Auteur: M. Philippe Briand

Circonscription: Indre-et-Loire (5e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 315

Rubrique : Etat

Ministère interrogé : Premier Ministre Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 janvier 1998, page 413

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 janvier 1998